

**MÉTROPOLE  
NICE CÔTE D'AZUR**



**Lettre de mission**

–  
**Inventaires naturalistes pour les sites Natura 2000 Brec  
d'Utelle et Gorges de la Vésubie et du Var – Mont Vial –  
Mont Férion**

Le prestataire  
missionné par la  
Métropole Nice  
Côte d'Azur

Le bureau d'études AGIR ECOLOGIQUE

---

Nice, le 13 septembre 2021

Les sites Natura 2000 « Brec d'Utelle » et « Gorges de la Vésubie et du Var -Mont Vial - Mont Férion » qui s'étendent sur les communes de Bonson, Duranus, Coaraze, La Tour sur Tinée, Levens, Malaussene, Toudon, Tourette du Château, Revest-les-Roches, Utelle font partie du réseau écologique européen Natura 2000, de part leur richesse en espèces et milieux naturels.

La Métropole Nice Côte d'Azur a été réélue structure animatrice de ces sites le 10 juillet 2017. Cette animation implique notamment le suivi des habitats, de la flore et de la faune.

En qualité de président du Comité de Pilotage de ces sites et en collaboration avec les communes, je vous mandate en tant qu'expert naturaliste à la réalisation en 2021 et 2022 d'une étude couplant des inventaires complémentaires du Spéléomante de Strinati et l'identification des murets à restaurer sur ces sites Natura 2000 nécessaire à la détermination des mesures de conservation et de gestion.

Les inventaires ne devront induire aucune perturbation significative sur les parcelles prospectées.

Les prélèvements d'échantillon sur le terrain seront réduits au strict minimum et vous aurez à juger de leur caractère indispensable à titre scientifique.

Antoine VERAN  
Maire de LEVENS  
Vice-Président de la Métropole  
Nice Côte d'Azur  
Conseiller Métropolitain  
Président du Comité de Pilotage  
Sites Natura 2000  
« Brec d'Utelle »  
« Gorges de la Vésubie et du Var  
- Mont Vial - Mont Férion »